

Evolution de l'agriculture wallonne au cours des vingt dernières années

Ph. Burny

1. Introduction

L'agriculture a subi de profondes mutations au cours des dernières décennies, et plus particulièrement depuis la mise sur pied de la PAC. Cette dernière a fortement marqué l'agriculture wallonne. Depuis que des données régionalisées existent, c'est-à-dire depuis 1977, des tendances claires peuvent être mises en évidence. Depuis 1988, le Conseil Supérieur Wallon de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de l'Alimentation établit un rapport annuel sur l'état de l'agriculture wallonne. Les chiffres présentés ci-dessous sont extraits de l'édition 1997 de cette monographie, qui paraîtra sous peu.

2. Facteurs de production

2.1. La main-d'œuvre

Le nombre de personnes travaillant en agriculture en Wallonie ne cesse de décroître à un rythme rapide. De 64 789 personnes en 1977, on est tombé à 37 108 en 1996, soit une diminution de 43 %. La régression semble même s'accélérer au cours des années 90 (- 20 % entre 1990 et 1996). La main-d'œuvre permanente représente deux tiers du total. Les chefs d'exploitation eux-mêmes constituent 69 % de la main-d'œuvre. La main-d'œuvre est familiale à plus de 95 %.

Malgré les progrès réalisés, le niveau de formation des agriculteurs reste relativement bas. En effet, en 1996, 64 % des agriculteurs wallons ont une expérience pratique exclusivement, alors que 21 % ont une formation agricole élémentaire et 15 % seulement une formation agricole complète. 37 % tiennent une comptabilité et 8 % disposent d'un ordinateur.

2.2. Le capital

Le capital mis en œuvre par exploitation agricole professionnelle ne cesse d'augmenter, passant de 10,6 à 22,7 millions entre 1978/79 et 1996/97. Dans ce total, 54 % sont avancés par l'exploitant. Mais, dans les capitaux mis en œuvre par l'exploitant, une part de plus en plus importante provient des emprunts. Au cours de l'exercice 1996/97, ces derniers ont atteint, en moyenne, 4,2 millions de francs, ce qui est un maximum historique après une courte période de stagnation probablement due à l'incertitude liée à la réforme de la PAC décidée en 1992. A la fin des années 70, les capitaux empruntés n'atteignaient pas le million de francs, soit moins de 20 % des capitaux engagés par l'exploitant. En 1996/97, après 4 années de baisse consécutives, la part des capitaux empruntés atteint un maximum de 34 %.

Le capital mis en œuvre par unité de travail ne cesse de grimper et approche les 15 millions de francs. Rapporté à l'hectare, il est au contraire en légère baisse à 460 000 francs.

L'agriculture est, comme dans les autres secteurs de l'économie, une activité de plus en plus capitalistique. En 1996/97, l'obtention d'une production d'une valeur de 100 francs a nécessité l'engagement d'un capital de 514 francs (373 francs en Région flamande).

L'exercice 1996/97 se révèle exceptionnel pour la Région wallonne, car, pour la première fois, les nouveaux emprunts ont dépassé les nouveaux investissements (732 000 contre 546 000). Cette situation est due à la chute des prix de la viande bovine, qui a provoqué des difficultés de trésorerie pour de nombreux éleveurs spécialisés dans l'élevage du Blanc-Bleu Belge.

2.3. La terre

La Superficie Agricole Utile était supérieure à 800 000 ha en 1977. Elle a régulièrement régressé jusqu'en 1992 (742 000 ha) avant d'augmenter faiblement après l'application de la réforme de la PAC. Finalement, on atteint 750 000 ha en 1996.

Le nombre d'exploitations ayant diminué rapidement (de plus de 43 000 en 1977, on tombe à 23 652 en 1996), la superficie moyenne est en hausse constante et même accélérée au cours de ces dernières années, passant de 18,37 ha en 1977 à 31,68 ha en 1996.

Un peu moins d'un tiers de la SAU est en faire-valoir direct. En moyenne, une exploitation compte 8 blocs de terre.

Le prix des terres est fort variable d'une région à l'autre, mais néanmoins nettement plus faible qu'en Flandre.

3. Les productions

3.1. Les productions végétales

La superficie en céréales a diminué d'un quart entre 1977 à 1996, atteignant 180 000 ha ou 24 % de la SAU. A l'intérieur de la sole céréalière, le froment d'hiver a pris de plus en plus d'importance, sa part passant de 46 à 69 %. Au contraire, la superficie en escourgeon a diminué de plus de moitié, pour ne plus atteindre que 31 000 ha ou 17 % de la sole céréalière.

Les prairies représentent 50 % de la SAU wallonne. Leur superficie a fortement diminué de 1977 à 1992, avant de rester stationnaire. La PAC influence clairement la superficie en prairies.

Parmi les plantes industrielles, la betterave sucrière est en régression tandis que la chicorée à inuline a réussi une percée ces dernières années.

Le maïs ensilage a enregistré une hausse de 41 % en deux décennies, dépassant 53 000 ha en 1996.

Les pommes de terre et les plants de pommes de terre enregistrent une importante progression, tandis que les vergers à basses tiges et les cultures intensives de légumes se développent quelque peu.

3.2. Les productions animales

En Wallonie, les productions animales sont très largement dominées par les productions bovines. Dans les années 90, le nombre de bovins se situe à un niveau supérieur à qu'il était dans les années 80, dépassant 1 500 000 têtes.

Au cours des deux dernières décennies, la production viandeuse a pris de plus en plus d'importance. Le nombre de vaches laitières n'a cessé de décroître, surtout après l'instauration des quotas en 1984. Le nombre de vaches allaitantes, au contraire, progresse jusqu'en 1992, avant de stagner. En 1996, pour la première fois, le nombre de vaches allaitantes (303 000) dépasse le nombre de vaches laitières (297 000). De plus, le poids carcasse a fortement augmenté. En production laitière, le rendement a lui aussi grandement progressé.

L'orientation de plus en plus marquée de la production vers la viande bovine a fini par entraîner des problèmes de surproduction.

Le nombre de détenteurs de vaches laitières diminue rapidement. Il n'est plus que de 8 610 en 1996 (-62,5 % par rapport à 1980), le cheptel moyen passant de 20,4 à 34,5. Quant au nombre de détenteurs de vaches allaitantes, il a progressé jusqu'en 1993, avant de diminuer à 115 000 en 1996. Le nombre moyen de vaches allaitantes est passé de 16,6 en 1980 à 26,4 en 1996.

La production porcine est peu importante. On compte seulement 1 529 éleveurs en 1996, contre plus de 10 000 en 1980. Malgré un quadruplement du cheptel moyen, le cheptel total atteint un minimum historique en 1996, avec 272 000 têtes, soit moitié moins qu'en 1977. Le cheptel porcin wallon ne représente que 4 % du cheptel national.

La production de poulets de chair est en hausse (doublement en 10 ans), dépassant 1 000 000 de têtes. Cela ne constitue, néanmoins, que 5,5 % du cheptel belge.

Quant au cheptel de poules pondeuses, il a un peu progressé dans la décennie 90, mais après une très forte régression. Il atteint 436 000 têtes en 1996, soit moins de 4 % du cheptel national.

4. Perspectives d'avenir

L'agriculture wallonne est fortement dépendante de la PAC, ses principales productions étant la viande bovine, le lait, les céréales et le sucre de betterave. L'Agenda 2000 aura donc un impact déterminant sur l'avenir de l'agriculture wallonne. Quelques efforts de diversification (chicorée, pomme de terre, produits horticoles, poulets de chair avec ou sans label, ...) ont été entrepris et doivent être poursuivis.

Les exploitations s'agrandiront probablement encore considérablement, la main-d'œuvre agricole et le nombre d'exploitations continuant de décroître. En effet, le taux de remplacement des exploitations est de 39 % seulement entre 1995 et 1996, tandis que 23 % des chefs d'exploitation de 50 ans et plus déclarent, au 15 mai 1996, avoir un successeur présumé.

A l'avenir, deux types d'agriculture pourraient cohabiter : de grandes exploitations produisant des produits de base à un prix compétitif et des exploitations plus intensives en main-d'œuvre, fournissant des produits de qualité particulière à haute valeur ajoutée.